



Date d'émission : 01-déc.-2022

Date de révision : 02-déc.-2022

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit House and Siding

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité GCA-023-CA-FR

Code du produit 85.490.051
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Détergent

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

GCA - LARGO Industries, Inc.
40 Sevier Lane, P.O. Box 97
Decaturville, TN 38329

Adresse du fabricant

GCA - LARGO Industries, Inc.
40 Sevier Lane, P.O. Box 97
Decaturville, TN 38329

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide verte

État physique Liquide

Odeur Inodore

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Tetrasodium EDTA	64-02-8	1-5	-	-
Potassium hydroxide	1310-58-3	1-5	-	-
Ethylene Glycol Monobutyl Ether	111-76-2	1-5	-	-
Alcohols, C9-11 ethoxylated	68439-46-3	1-5	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Conseils généraux**

Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion

Donnez deux verres d'eau pour la dilution; Ne pas faire vomir; Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente; consulter un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	<p>INHALATION : Des concentrations élevées sont irritantes pour les voies respiratoires ; peut causer des maux de tête, des étourdissements, des nausées, des vomissements et des malaises.</p> <p>PEAU : Un bref contact peut provoquer une légère irritation ; un contact prolongé peut provoquer une rougeur modérée, un gonflement et éventuellement une nécrose.</p> <p>YEUX : Le contact provoque une irritation et une douleur sévères associées à une rougeur et un gonflement de la conjonctive.</p> <p>INGESTION : Modérément toxique ; peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la diarrhée et une faiblesse générale ; de fortes doses peuvent entraîner une hémolyse des globules rouges.</p>
------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : Des troubles cutanés, oculaires ou respiratoires préexistants peuvent s'aggraver en cas d'exposition prolongée.
--------------------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂). Pulvérisation ou brouillard d'eau. Produit chimique. Mousse.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit est ininflammable.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Hydrocarbures. When heated to decomposition, irritating acid fumes may be evolved.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Gardez les contenants au frais avec de l'eau pulvérisée pour éviter qu'ils ne se rompent en raison de l'accumulation de vapeur; le sol deviendra glissant si le matériau est libéré.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.
Pour les intervenants d'urgence	Suivez toutes les procédures de lutte contre l'incendie à la section 5. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 :
--	---

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Contenir et recueillir avec un absorbant inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Protéger les contenants contre les abus.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
Matières incompatibles	oxydants forts Acides forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Potassium hydroxide 1310-58-3	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Ethylene Glycol Monobutyl Ether 111-76-2	TWA: 20 ppm TWA: 97 mg/m ³	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Utilisez lunettes de sécurité approuvées ou des lunettes de sécurité. Si nécessaire, reportez-vous à la réglementation et les normes appropriées.
Protection de la peau et du corps	Gants en néoprène ou en caoutchouc avec manchettes. Une combinaison, un tablier ou tout autre équipement doit être porté pour minimiser le contact avec la peau. Si nécessaire, se référer aux réglementations et normes appropriées.
Protection respiratoire	Aucun requis pendant que les limites de seuil sont maintenues en dessous des concentrations maximales admissibles; si le TWA dépasse les limites, un respirateur approuvé par le NIOSH doit être porté. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide verte
Couleur	Verte
Odeur	Inodore
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	11.8	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide-Non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	N'est pas applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	N'est pas applicable	
Pression de vapeur	17 mm Hg @ 20°C	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.2	
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Trait d'union	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	

Autres renseignements

Point de ramollissement	Non déterminé
Masse moléculaire	Non déterminé
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide	Non déterminé
Masse volumique apparente	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Hydrocarbures. Fumées et fumée.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	9.910.60
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	33.40
ETAmél (inhalation-vapeur)	217.4900

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Polyacrylate 9003-04-7	> 40 g/kg (Rat)	-	-
Tetrasodium EDTA 64-02-8	= 1658 mg/kg (Rat)	-	-
Alcohols, C9-11 ethoxylated 68439-46-3	= 1400 mg/kg (Rat)	-	-
Potassium hydroxide 1310-58-3	= 284 mg/kg (Rat)	-	-
Ethylene Glycol Monobutyl Ether 111-76-2	= 470 mg/kg (Rat)	= 435 mg/kg (Rabbit)	= 450 ppm (Rat) 4 h = 486 ppm (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Ethylene Glycol Monobutyl Ether	A3	Group 3	-	-

111-76-2			
----------	--	--	--

Légende**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Tetrasodium EDTA 64-02-8	-	LC50: =41mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =59.8mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-
Ethylene Glycol Monobutyl Ether 111-76-2	-	LC50: =1490mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =2950mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance/Dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
Potassium hydroxide 1310-58-3	0.83
Ethylene Glycol Monobutyl Ether 111-76-2	0.81

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés**

Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Remarque**

S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

Non réglementé

TMD

Non réglementé

IATA

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIC
Tetrasodium EDTA	X	X	X	X	X	X	X	X
Alcohols, C9-11 ethoxylated	X	X		X	X	X	X	X
Potassium hydroxide	X	X	X	X	X	X	X	X
Ethylene Glycol Monobutyl Ether	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION
--

NFPA
HMIS

Risques pour la santé - Inflammabilité -
Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0

Instabilité -
Dangers physiques 0

Dangers particuliers -
Protection individuelle
Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Date de révision : 02-déc.-2022

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique